

D E P A R T E M E N T D E L ' H E R A U L T

# COMMUNE DE POUSSAN

## PLAN LOCAL D'URBANISME



### V - ANNEXES

#### 5.9 - Liste des emplacements réservés

P.L.U. APPROUVE PAR D.C.M. LE :



C o m m u n e d e P o u s s a n

## POUSSAN

-----

### LISTE DES EMBLEMENTS RESERVES

Numéros des opérations	Désignation des opérations	Superficie approximative	Maître d'ouvrage
1	Aménagement des abords de la circulade	300 m <sup>2</sup>	Commune
2	Création d'une pépinière d'entreprises / ateliers municipaux	13 325 m <sup>2</sup>	Commune
3	Aire de covoiturage	8 530 m <sup>2</sup>	Commune
4	Extension du cimetière et aménagement de la voirie	15 650 m <sup>2</sup>	Commune
5	Voie de contournement Ouest Emprise variable.	25 320 m <sup>2</sup>	Commune
6	Réalisation d'un ouvrage hydraulique	22 790 m <sup>2</sup>	Commune
7	Réalisation d'un ouvrage hydraulique	37 540 7m <sup>2</sup>	Commune
8	Création d'une liaison et élargissement du chemin Fonginescau	5 340 m <sup>2</sup>	Commune
9	Création d'une voie d'accès ancienne cave coopérative Emprise de 8 mètres.	1 700 m <sup>2</sup>	Commune
10	Aménagement du chemin de la Garenne	8 990 m <sup>2</sup>	Commune
11	Création d'une voie de liaison ZAE Trouyaux/ZAC Ste Cartherine	1 400 m <sup>2</sup>	Commune

Numéros des opérations	Désignation des opérations	Superficie approximative	Maître d'ouvrage
12	Création d'une voie d'accès secteur Pradès	780 m <sup>2</sup>	Commune
13	Elargissement de voirie Emprise de 10 mètres.	1 540 m <sup>2</sup>	Commune
14	Aménagement du carrefour, rue de Horts	430 m <sup>2</sup>	Commune
15	Renforcement des équipements socio-culturels / Aire de stationnement	7 400 m <sup>2</sup>	Commune
16	Création de la LGV - Ligne Nouvelle Montpellier- Perpignan.	910 000 m <sup>2</sup>	SNCF Réseau
17	Elargissement de la RD 613	105 300 m <sup>2</sup>	Département
18	Elargissement de la RD 119, Emprise de 12 mètres	18 500 m <sup>2</sup>	Département
19	Elargissement de la RD 119 <sup>E2</sup> Emprise de 12 mètres	19 600 m <sup>2</sup>	Département
20	Elargissement de la RD 2 <sup>E5</sup> entre la RD613 et l'autoroute Emprise de 22 mètres	24 900 m <sup>2</sup>	Département
21	Réaménagement de l'échangeur D2E5/D613	223 200 m <sup>2</sup>	Département